

Code d'article	155.79
Description	PIQUES DOUBLE POINTE "BOULE ROUGE"
Catalogue	HOS 300
Date de modification	10/06/2024 08:35:32



Spécifications du produit

Unité de mesure CENT
Dimensions 8 (h) CM
Matériel BAMBOU
Couleur NATUREL
Poids net d'une unité (g) 0,40

Codes

Intrastat 46021100
ITF14 18420499155798
EAN13 8420499155791

Colisage

Paquet Unités / paquet 100
Dimensions paquet (cm) 8,00 x 13,00 x 1,50
Poids paquet (kg) 0,05
Volume paquet (m³) 0,0001560
Codification par la décision 97/129/CE OPP 5
Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 2.000
Paquets /carton 20
Dimensions carton (cm) 16,50 x 23,00 x 13,00
Poids carton (kg) 0,96
Volume carton (m³) 0,0049335
Codification par la décision 97/129/CE PAP 20
Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 24
Cartons / palette 264
Conditionnement (U base x couches) 24 x 11
Poids (kg) 277,44
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable -5°C/+70°C Résist. graisses Cash & Carry



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. Les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Paquet image

